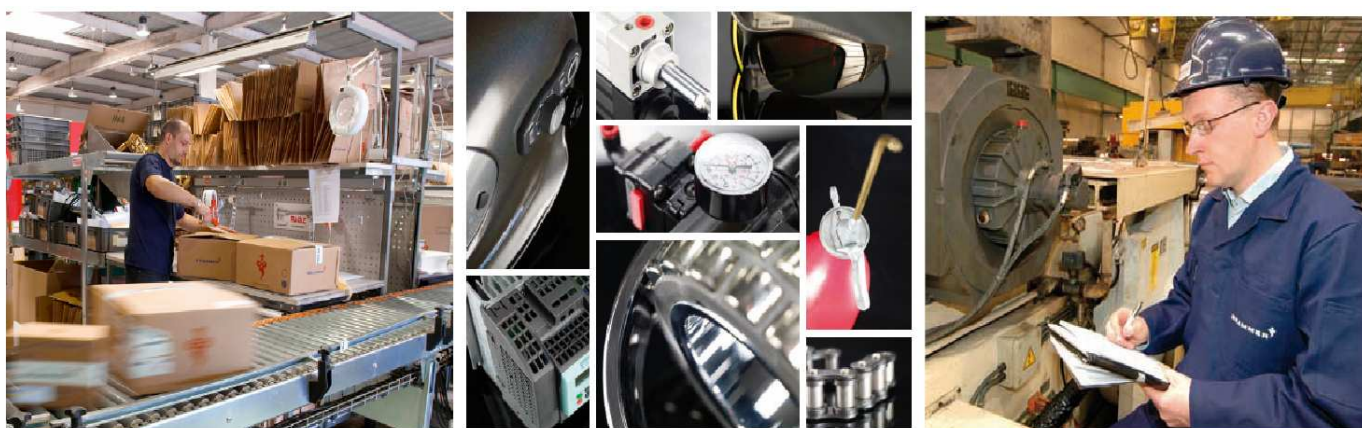




NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Communication sur le Progrès 2013



Roulements, Guidage
& Étanchéité

Transmission Mécanique

Transmission Électrique

Fluiditique

Maintenance Générale

Notre engagement

Conscients de notre rôle dans la société et de notre impact sur l'environnement, nous avons mis en œuvre une démarche s'inscrivant dans le temps et dont l'objectif est de contribuer, avec nos moyens et à notre taille, à un développement harmonieux et durable de la société. Par notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies en juillet 2010, nous avons voulu afficher publiquement cet engagement.

Aujourd'hui, je renouvelle le soutien de Brammer France aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies et réitère ma volonté à les faire progresser tant au niveau de notre sphère d'influence qu'au sein de notre entreprise.

Ce document présente les actions menées dans le cadre de ce projet sur la période écoulée ainsi que les améliorations obtenues grâce à l'implication de tous.

Julien MONTEIRO
Directeur Général



A propos de Brammer France

Brammer France est un distributeur de composants techniques et de prestations de service destinés à la maintenance de l'outil de production. La société fait partie du groupe Brammer, acteur majeur en Europe avec une présence dans 16 pays. Brammer offre une prestation globale, du conseil à la livraison du produit final, en passant par des solutions destinées à aider nos clients à améliorer leur production, baisser leurs coûts d'exploitation, réduire leurs consommations d'énergie et empreinte carbone.

Brammer France compte aujourd'hui 370 collaborateurs et dispose d'un réseau de 34 agences réparties sur tout le territoire ainsi que de deux Centres Logistiques d'où partent quotidiennement plus d'un millier de colis. Un million de produits sont référencés et plus de 65 000 sont stockés et disponibles 24h/24 pour répondre aux besoins de nos clients.

Droits de l'Homme

- 1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans notre sphère d'influence*
- 2. Veiller à ce que nos propres compagnies ne se rendent pas complices de violation des droits de l'homme*

Nous attachons de l'importance à ce que, aussi bien nos collaborateurs que nos fournisseurs, respectent ces deux valeurs dans l'exécution au quotidien de leurs activités ainsi que dans leurs relations de travail.

Concrètement, nous avons déployé les actions ci-après.

Sensibilisation de nos collaborateurs et fournisseurs aux principes du Pacte Mondial

Les dix principes sont affichés sur l'ensemble des sites Brammer ; ils sont également repris sur notre portail Intranet.

En parallèle, nous menons chaque année une campagne de sensibilisation destinée à nos fournisseurs partenaires pour les informer de notre adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies et leur présenter les 10 principes défendus par cette initiative. En retour, nous leur demandons de s'engager à veiller à ce que ces principes soient respectés au sein de leur organisation.

- A ce jour, nous avons contacté environ **90** fournisseurs, **48%** nous ont déjà retourné leur engagement signé ; cette action va être poursuivie sur la période à venir.

Non discrimination à l'embauche, la promotion et la formation

En vue de promouvoir et responsabiliser les managers de l'entreprise, nous avons rédigé une charte du manager relative à la « Non discrimination à l'embauche, la promotion et la formation ». Ce document stipule que chaque manager, dans le cadre de ses décisions de recrutement, promotion et formation, doit veiller à prendre en compte uniquement les compétences professionnelles de ses collaborateurs ou des candidats, ceci dans le respect du bon fonctionnement de l'entreprise.

Depuis juillet 2011, cette charte est affichée sur l'ensemble des sites et systématiquement remise à chaque responsable ou salarié en situation de recrutement, de proposition de promotion et de formation. Le destinataire, en retournant la charte signée, s'engage à respecter et à faire respecter les principes contenus dans celle-ci.

- **100%** des collaborateurs concernés par la Charte ont signé ce document. A ce jour aucun acte discriminatoire n'a été enregistré.

Conditions de travail

3. *Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective*
4. *Éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire*
5. *Abolir effectivement le travail des enfants*
6. *Éliminer toute discrimination en matière d'emploi et de profession*

Etant une société de droit français, nous respectons l'ensemble des obligations légales en matière de droit du travail. Notre Service des Ressources Humaines a la charge d'appliquer cette réglementation, de développer et faire vivre au quotidien les structures et actions nécessaires dans les domaines de la santé et sécurité des salariés, de la formation et du fonctionnement des différentes instances représentatives. L'ensemble des actions et résultats sont détaillés dans le bilan social que nous établissons chaque année.

Nos collaborateurs constituent le cœur de notre activité, sans lesquels notre société ne peut pas fonctionner et progresser. Il est de notre responsabilité d'aller au-delà des obligations légales en proposant des actions visant à améliorer en permanence l'environnement et les conditions de travail tout en encourageant le développement personnel.

Sur la période écoulée, nous avons travaillé sur les sujets suivants.

Formation

Avoir des collaborateurs talentueux disposant des bonnes formations et connaissances constitue un axe majeur de la stratégie de l'entreprise.

Nous nous appuyons entre autres sur deux outils développés au niveau du Groupe Brammer :

- Le **Learning Management system** qui est un système de formation à distance donnant accès à une série de modules de formation, conçus en interne, et portant sur l'entreprise, sa culture, son fonctionnement ainsi que les produits et services proposés à nos clients,
- La **Brammer Academy**, créée courant 2012, qui est un portail intranet dédié à la formation, permettant à chacun d'avoir un rôle actif dans la gestion de sa formation. Grâce à ce site, chaque salarié a accès à toutes les formations organisées par la société et peut s'inscrire à celles qui l'intéressent.

→ En 2012, nous avons consacré 2,3% de la masse salariale à la formation, représentant un investissement supérieur aux 1,6% imposés par la législation.

86 % des formations figurant au plan de formation ont été réalisées.

71% des salariés ont suivi une formation.

Plusieurs formations relatives à la sécurité ont été réalisées et sont planifiées d'ici fin 2013 telles que secourisme, CACES ...

Conditions de travail

Plusieurs actions ont été conduites afin d'améliorer les conditions de travail et réduire notamment les risques de troubles musculo-squelettiques :

- Réaménagement, au niveau du Centre Logistique, de tous les postes d'expédition ainsi que du poste de réception des colis par la mise en place des différentes préconisations résultant de l'étude d'ergonomie effectuée en amont.
- Achat d'accessoires informatiques et téléphoniques ergonomiques tels que souris, tapis et casques.
- Formation d'une personne des Ressources Humaines aux risques psycho-sociaux avec pour objectif de définir et valider d'ici fin 2013 un module de formation qui sera suivi par l'ensemble des responsables.

Emploi des jeunes

Nous attachons de l'importance à favoriser l'employabilité des jeunes.

Cette année, Brammer France lance son programme européen de recrutement de jeunes diplômés. Les candidats retenus suivront un cursus rémunéré de 2 ans dont 6 mois dans un pays étranger. Ils travailleront sur différents projets et gagneront de l'expérience dans des domaines tels que le commerce, le marketing, le management, la logistique, etc.

Ce programme de recrutement permet aux jeunes diplômés d'explorer tout leur potentiel au sein du groupe Brammer.

Nous employons régulièrement des jeunes sous contrat en alternance. Entre travail et formation, l'alternance offre la possibilité d'apprendre un métier et d'intégrer plus facilement une personne formée à la vie et la culture de Brammer.

- Sur la période écoulée, 4 jeunes ont été recrutés sous contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage.

Environnement

- 7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement*
- 8. Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement*
- 9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement*

Soucieux de l'impact de nos activités sur l'environnement et de notre responsabilité quant à sa protection, la dimension environnementale fait partie intégrante de notre stratégie.

Cette démarche s'est traduite en juin 2013 par l'obtention de la certification ISO 14001 pour le site de Nozay où est situé notre principal Centre Logistique. Nous avons limité notre certification à ce site comme les activités de réception, stockage et expédition de marchandises ont une incidence plus marquante sur l'environnement.

Afin d'élargir cette approche à l'ensemble de la société et d'impliquer tous nos collaborateurs, nous avons ajouté dans notre politique environnementale des objectifs plus généraux couvrant l'ensemble des sites Brammer France.

Tri des déchets

Sur le site de Nozay, les différents déchets sont traités dans des filières adaptées selon le schéma suivant :

- Les cartons, papiers et plastiques d'emballage, papier bureau donnent lieu à une valorisation matière,
- Les déchets industriels banals (DIB) sont revalorisés énergétiquement,
- Les palettes bois sont récupérées par notre prestataire et réutilisées au niveau de chaufferies ou chez des fabricants de panneaux à particules,
- La ferraille est remise à un ferrailleur,
- Les déchets dangereux sont définis, connus, isolés et pris en charge par notre prestataire pour traitement approprié.

Au niveau du colisage de la marchandise expédiée, nous utilisons des cartons fabriqués 100% à partir de papier recyclé, de la bande gommée kraft pour la fermeture des colis et du papier kraft froissé pour le calage.

Sur le siège social de Schiltigheim, nous avons mis en place un tri des déchets avec une solution de collecte des bouteilles plastiques pour revalorisation matière.

Le traitement des toners usagés produits sur l'ensemble des sites est géré par la société CONIBI qui est un consortium spécialisé dans la collecte et le traitement des consommables usagés. Les toners collectés par CONIBI donnent lieu à une revalorisation matière et énergétique.

Enfin, l'ensemble du matériel informatique usagé généré par Brammer France est traité par l'association HUMANIS ; il s'agit d'un chantier d'insertion spécialisé dans le reconditionnement et la revente de matériel informatique.

Cette association, labélisée ORDI 2.0, label soutenu par le Ministère de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, a pour mission :

- de limiter la production de déchets informatiques en les revalorisant,

- de lutter contre la fracture numérique en revendant le matériel informatique reconditionné au plus bas prix possible,
 - de créer de nouveaux emplois pour les personnes en difficulté.
- Suite à la mise en place du tri des déchets fin 2011, nous avons inversé la proportion de déchets basculant en revalorisation matière / énergétique. Notre cible est de continuer à augmenter la part de la valorisation matière (65%).



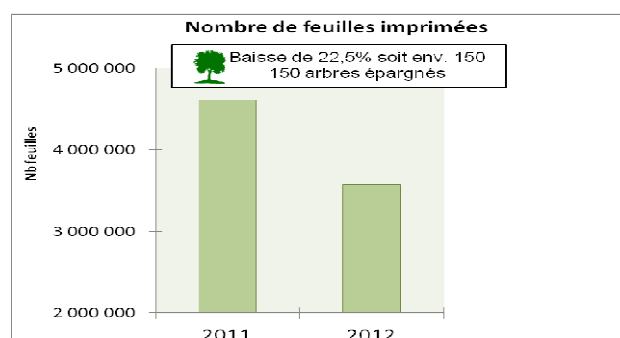
	Revalorisation Matière	Revalorisation Énergétique
2011	35%	65 %
2012	61%	39%

- 70kg de matériel informatique hors service ont été remis sur la période de référence à l'association Humanis.

Consommation de papier

Nous travaillons sur les deux projets ci-après pour diminuer nos consommations de papier.

- Utilisation d'un matériel d'impression moins gourmand en énergie et plus performant, offrant notamment des options d'impression recto/verso, 4 pages sur une feuille, le transfert des fax directement sur les boîtes mail.
 - Poursuite en collaboration avec nos clients et fournisseurs du développement de la dématérialisation des factures, commandes et accusés de réception. Ce projet s'étale dans le temps comme il est lié aux capacités techniques de nos partenaires.
- En 2012 nous avons diminué de 22,5% le nombre de feuilles imprimées ; ce qui correspond à environ 150 arbres.
- À ce jour, nous faisons appel à la dématérialisation pour les échanges avec 16 de nos partenaires, soit une augmentation de 22,7% par rapport à 2011.
- Sur la période à venir, nous allons renforcer les efforts de réduction de consommation de papier sur les sites où l'usage du papier reste encore important en déployant les bonnes pratiques mises en œuvre sur les agences les plus performantes.



Emissions de CO₂ de notre parc auto

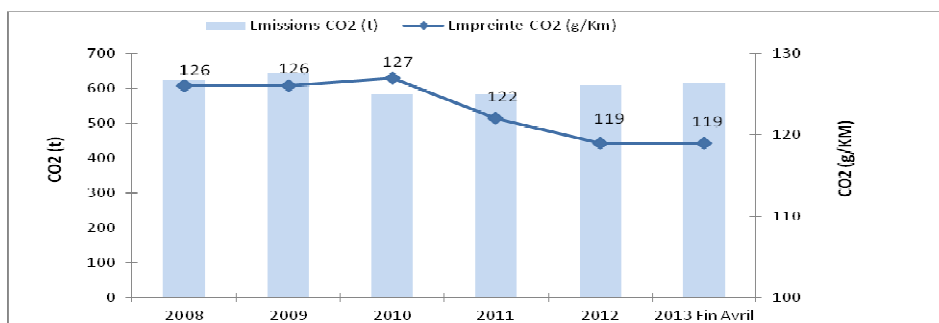
Nous continuons, en collaboration avec notre loueur longue durée, notre action de réduction de nos émissions de CO₂. Pour atteindre cette cible, nous tenons compte systématiquement, lors du renouvellement de nos véhicules, des dernières évolutions constructeurs pour bénéficier des modèles les moins polluants et gourmands en carburant et ainsi orienter notre choix lors de la passation des commandes.

Par ailleurs, nous surveillons les consommations de carburant de notre parc auto afin d'identifier les besoins en formation à l'éco-conduite.

→ A fin 2012, notre empreinte CO₂ moyenne en g/km pour notre flotte de véhicules se situait à 119, soit une amélioration de 3 points par rapport à fin 2011.

Nos émissions totales restent identiques en raison d'une légère augmentation du nombre de véhicules de notre parc.

Pour 2013, notre objectif est d'amener notre empreinte CO₂ moyenne à 115 g/km et de maintenir notre consommation de carburant par km identique à 2012.



Vidéoconférences

En vue d'optimiser les nombreux déplacements professionnels liés à notre structure multi-sites, nous avons équipé nos deux sites principaux d'un système de vidéoconférence. En parallèle, nous utilisons un logiciel externe de conférences audio et web qui nous permet de communiquer avec l'ensemble de nos sites ainsi que nos clients et fournisseurs et par conséquent de limiter les déplacements.

→ En 2012, 240 audio/web conférences ont été organisées.

Promotion des Ecogestes

Nous réalisons régulièrement auprès de nos collaborateurs des campagnes de sensibilisation aux gestes de bon sens à appliquer dans leur quotidien afin de respecter l'environnement et de participer à la préservation des ressources.

Cela se concrétise par la distribution de feuillets appelés **EcoFlyer**.

→ Sur la période écoulée, diffusion de deux numéros consacrés aux :
- bonnes pratiques pour réduire la consommation d'électricité,
- règles de base de l'éco-conduite.

Support clients relatif aux consommations d'énergie

Afin d'assister nos clients dans leurs actions de réduction des consommations d'énergie et par conséquent leur empreinte carbone, nous avons créé un service, appelé **Energy Champion**. Il est dédié aux « économies d'énergie » et est orienté vers nos clients.

Cette démarche consiste à informer, conseiller, former et accompagner nos clients dans l'optimisation énergétique de leur outil de production, en leur proposant des produits de la gamme Brammer permettant d'économiser de l'énergie. Notre compétence s'articule autour des domaines suivants : moteurs électriques, transmission mécanique, réducteurs, pneumatique et hydraulique.

Nos fournisseurs partenaires peuvent intervenir en soutien pour nous aider à réaliser des audits très précis des différentes situations rencontrées chez nos clients et ainsi de leur soumettre des solutions alternatives et économes en énergie.

- Sur la période écoulée, nous avons continué à développer ces solutions avec nos clients ; la mise en place d'outils pour mesurer l'apport de ces actions est en cours d'élaboration et constitue l'objectif de l'année à venir.

Lutte contre la corruption

10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Le Groupe Brammer a mis en œuvre une Politique de Lutte contre la Corruption et le Trafic d'Influence. La finalité est de protéger aussi bien Brammer que ses salariés contre les violations des lois anti-corruption par la mise en place et l'application effective de dispositifs de lutte contre les comportements constitutifs de corruption.

Cette politique énumère et décrit chacun des actes susceptibles d'enfreindre ces règles. Tout cadeau ou hospitalité dont la valeur est supérieure à 50€ doit faire systématiquement l'objet d'une demande d'autorisation préalable et être enregistré auprès du Service des Ressources Humaines. Toute personne ayant connaissance d'un acte visé par la politique doit obligatoirement le signaler à ce même service.

Un module spécifique de formation par E-Learning a été créé pour présenter cette politique à l'ensemble des collaborateurs et les sensibiliser sur l'importance de ce sujet. Le module est opérationnel depuis le second trimestre 2013.

- A ce jour, 30% des salariés ont terminé avec succès le module. Notre objectif est que l'ensemble des collaborateurs finalisent cette formation d'ici fin 2013.